

Présents : C. BONNAT, A. CAILLOT, R. DANIEL, E. ROULAUD, E. GOURLAOUEN Y. CHERBEIX P. MEYNARD M.L. JACQUEMENT M. AUBRUN A. DANIEL R. GUINEBERT G. JACQUEMENT

Excusés : M.L. ANDRIEUX (procuration donnée à A.CAILLOT), L. LAVAUD, V. FRICONNET

Secrétaire de séance : E. ROULAUD

Ouverture de la séance à 19 h 01

REPRISE DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Exposé de la procédure de reprise par E. ROULAUD

DETERMINATION DES PARTICIPATIONS FAMILIALES POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES A APPLIQUER AU 01/09/2020

Le nouveau tableau des tarifs fixés par le Conseil Régional et applicables à la prochaine rentrée scolaire, ainsi que les tarifs appliqués par la Commune pour l'année scolaire 2019/2020, sont remis à chacun des conseillers. Après discussion, le Conseil décide de maintenir les participations actuellement en vigueur (voir tableau en annexe).

DEMANDES D'ANNULATION DES LOYERS PENDANT LA PERIODE DU COVID 19

Le Maire informe le Conseil que 3 locataires ont demandé une annulation de 2 mois de loyers étant donné qu'ils n'ont pas pu exercer leur activité durant la période du COVID 19. Il s'agit de la kiné, du restaurateur et de la coiffeuse. Le Maire propose d'annuler ces 2 mois de loyers pour chacun et de régulariser les charges en fin d'année. Accord du Conseil.

RELOCATION DU LOGEMENT 30 RUE DES FEUILLARDIERS

Cette demande n'a plus lieu d'être.

ATTRIBUTION DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE AUX AGENTS AYANT TRAVAILLE PENDANT LE COVID

Deux agents ont travaillé pendant la période du COVID 19. Il s'agit de la secrétaire de Mairie et d'un agent technique. Après analyse du texte réglementaire, les agents ne peuvent pas bénéficier de cette prime exceptionnelle, car il n'y a pas eu de surcroît d'activité. Cependant, il est possible de verser une indemnité compensatoire dans le cadre du régime indemnitaire instauré par l'ancien Conseil Municipal en Juillet 2018 (RIFSEEP).

Après discussion, le Conseil décide d'attribuer cette indemnité uniquement à l'agent technique.

RECONSTITUTION DU C.C.A.S. JUSQU'AU 31/12/2020 : DESIGNATION DE 7 MEMBRES ELUS ET DE 7 MEMBRES EXTERIEURS

Les élus suivants souhaitent être membres du C.C.A.S : Il s'agit de C. BONNAT A. CAILLOT, E. ROULAUD, E. GOURLAOUEN, V.FRICONNET, M.L. ANDRIEUX et L. LAVAUD.

Concernant les membres extérieurs, le Maire propose de désigner à nouveau les personnes qui étaient déjà membres, à savoir Mesdames DUFROIS, TRICARD, BERCHENY, FREDON, GARREAU, FOULON et M. CHATEAU.

Accord du Conseil pour valider ce nouveau C.C.A.S.

RECONSTITUTION DE LA C.C.I.D. : proposition à la D.R.F.I.P. de 24 commissaires contribuables sur la Commune, dont 12 titulaires et 12 suppléants

Voir tableau en annexe. Accord du Conseil pour proposer ces 24 personnes.

DETERMINATION DES CONDITIONS D'INTERDICTION DE CIRCULER SUR CERTAINS CHEMINS RURAUX LE DIMANCHE MATIN

Le Maire informe le Conseil que Monsieur DESBORDES, propriétaire à « Dournadille » demande qu'une interdiction de circuler pour les marcheurs soit mise en place le dimanche matin sur les chemins qui traversent sa chasse privée, pendant la période de chasse. Il demande également l'interdiction des véhicules à moteur les jours de chasse. Refus du Conseil

DESIGNATION DE 3 CORRESPONDANTS : DEFENSE, SECURITE ROUTIERE, PANDEMIE à la demande de la Préfecture et d'un correspondant « AMBROISIE » A LA DEMANDE DE LA FDGDON

E. ROULAUD est candidat à la Défense, A. DANIEL est candidate à la Sécurité Routière et C. BONNAT est candidat à la Pandémie. Y. CHERBEIX se propose d'être le correspondant « Ambroisie ».

Accord du Conseil pour désigner ces 4 correspondants.

STATIONNEMENT DANS LE BOURG DE LA COMMUNE

Un nombre très important de véhicules est stationné autour du Champ de Foire. Une réflexion doit être engagée avec le garagiste.

INTERCOMMUNALITE

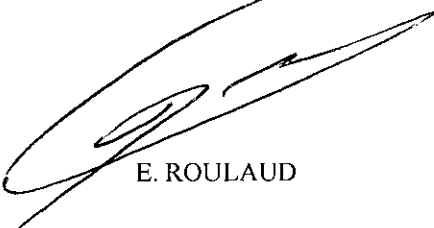
Le Budget Primitif 2020 a été voté avec l'ancien Conseil Communautaire, sachant que le nouveau Conseil sera mis en place lors de la réunion du 09/07 prochain.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

Séance levée à 20 h 43

Le secrétaire de séance,



E. ROULAUD

Le Maire



C. BONNAT